

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 5 décembre 2019
Rapporteur :
Monsieur Jean-Guy VAUCHER**

N° 39

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 13/12/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 11/12/2019
(accusé de réception du 11/12/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions économiques 2019 - Initiative Cornouaille

La Plateforme d'Initiative locale « Initiative Cornouaille » est une association qui a pour but l'octroi de prêts d'honneur à des créateurs et repreneurs d'entreprises, pour leur permettre de finaliser le plan de financement de leur projet en renforçant les fonds propres de l'entreprise. Elle est labellisée par France Initiative Réseau. Il est proposé de verser une subvention de 30 000 € pour l'année 2019.

Initiative Cornouaille accorde des prêts d'honneur depuis 2000 à l'aide d'un "fonds d'intervention" qui est alimenté par les collectivités publiques (des communautés de communes et d'agglomération de Cornouaille, conseil départemental, conseil régional, État, la caisse des dépôts), mais aussi par des entreprises privées. Ensuite, le fonds s'autoalimente dès lors que les créateurs aidés remboursent leurs annuités. Au-delà du soutien financier, Initiative Cornouaille apporte également un suivi technique aux créateurs (tableau de bord, analyse de bilan...) et le parrainage d'un autre chef d'entreprise expérimenté, pouvant apporter savoir-faire, conseil et réseau.

En accordant un prêt personnel à taux zéro, Initiative Cornouaille permet de renforcer les fonds propres du porteur de projet, ce qui lui facilite l'accès au crédit bancaire. En moyenne 680 000 € de prêt d'honneur sont engagés chaque année par l'association moyennant un effet levier de plus de 7 millions d'euros de prêt bancaires.

De janvier à décembre 2018, sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale, Initiative Cornouaille a soutenu 27 projets d'entreprises dont 15 en création, 12 en reprise. Un projet a bénéficié en complément d'un prêt d'honneur « Initiative remarquable ».

La totalité des prêts d'honneur s'élève à 667 750 € soit 9 405 €, par entreprise en moyenne. Ces 71 entreprises ont permis la création ou /et le maintien de 191 emplois.

Depuis 2007, Initiative Cornouaille accorde une attention particulière aux projets de reprises d'entreprises qui représentent un enjeu primordial pour le maintien de l'activité économique sur le territoire dans les vingt prochaines années. Cependant les projets de reprises d'entreprises nécessitent souvent davantage de moyens financiers. Elle souhaite par ailleurs augmenter le nombre de prêts accordés aux créations.

Initiative Cornouaille sollicite donc Quimper Bretagne Occidentale à hauteur de 30 000 €.

Vous trouverez dans le rapport d'activités ci-joint la liste des personnes ayant obtenu un prêt d'honneur d'initiative Cornouaille de janvier à décembre 2018.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'attribuer une aide de 30 000 € à l'association Initiative Cornouaille pour l'année 2019 ;
- 2 - d'autoriser monsieur le président à signer la convention correspondante.